



« INFO RRFS » est un journal électronique dont toutes les éditions sont disponibles sur le site www.rrfs.ftq.gc.ca. Devenez ami [Facebook](#) et visitez notre chaîne [You Tube](#). Vous pouvez avoir accès à votre dossier personnel sur le site [SaiAdNet](#).

Rappel : Le RRFS-FTQ est sur Facebook et sur YouTube

Visitez notre page Facebook, devenez ami avec le RRFS-FTQ et soyez informé régulièrement des nouvelles concernant votre régime de retraite. Vous pouvez nous joindre à l'adresse suivante : <http://www.facebook.com/rrfsftq>. Vous pouvez également visionner une vidéo présentant le fonctionnement du RRFS-FTQ sur notre chaîne YouTube à l'adresse suivante : <http://www.youtube.com/user/rrfsftq>. Cette vidéo dure une trentaine de minutes et elle vous expliquera en détail quels sont vos droits dans le RRFS-FTQ. Nous avons également mis à jour les différentes sections sur [notre page web](#).

Étape importante dans l'histoire du RRFS-FTQ

Le nombre de participants du Régime de retraite par financement salarial de la FTQ a atteint et dépassé le nombre impressionnant de 10 000 au cours du mois de février 2016. Le régime comptait 9 600 participants actifs, 142 participants retraités et 267 participants inactifs pour un total de 10 009 participants au 29 février 2016. 160 groupes réunis sous 106 employeurs participaient au régime à cette date. Rares sont ceux qui auraient pu prévoir une telle croissance du nombre de participants au RRFS-FTQ et la popularité du régime est sans aucun doute encore très élevée.

Un premier trimestre difficile sur les marchés boursiers

Après avoir généré un rendement brut de 7,8 % en 2015, les premiers mois de 2016 ont été plutôt décevants. La caisse de retraite a généré des rendements bruts de -1,7 %, -1,5 % et de 2,7 % pour les mois de janvier, février et mars 2016. Le rendement brut au 1^{er} trimestre 2016 se situe à 0,5 %.

Le comité de retraite a mis sur pied un sous-comité de placements dont le mandat est de revoir la politique de placement du régime. Un des principaux enjeux est de trouver des alternatives aux traditionnels investissements dans les fonds d'obligations qui, selon l'avis de la grande majorité des experts, auront de la difficulté à générer du rendement positif au cours des prochaines années.

Nous vous rapellons que vous pouvez consulter les [rapports de performances](#) de la caisse de retraite dans la section documents de notre page web.

Participez à l'effort pour réduire les frais du régime et posez un geste pour l'environnement

Les membres du comité de retraite du Régime de retraite par financement salarial de la FTQ ont la santé financière du régime à cœur. Le contrôle des frais représente une excellente façon de participer à conserver un excellent degré de capitalisation et par le fait même d'augmenter les probabilités que de l'indexation soit accordée aux rentes accumulées par tous les participants du régime. L'embauche d'employés pour administrer le régime et les négociations avec les différents fournisseurs de service pour obtenir les meilleurs services aux meilleurs prix sont des mesures prises par le comité de retraite pour réduire les frais du régime.

Les participants peuvent désormais, sur une base volontaire, participer à l'effort pour réduire les frais du régime. À votre demande, vos prochains relevés annuels ne vous seront plus envoyés par la poste, réduisant du même coup les frais payés par le régime et votre empreinte écologique. Dès qu'un nouveau relevé annuel sera disponible sur votre dossier personnel du [Portail Participants de SaiAdNet](#), vous recevrez un courriel pour vous en aviser.

Ce choix est révocable, donc vous pourrez à tout moment dans le futur demander à recevoir de nouveau vos relevés annuels par la poste.

Pour ne plus recevoir de relevés annuels par la poste, vous n'avez qu'à nous en faire la demande par courriel au rfs@ftq.qc.ca. Veuillez confirmer votre nom et numéro de certificat dans le courriel de demande. Le relevé annuel au 31 décembre 2015 sera disponible au cours du mois de juin.

Le REER du Fonds de solidarité FTQ – retour au crédit d'impôt supplémentaire de 30 %

Le gouvernement Trudeau a annoncé le plein rétablissement à 15 % du crédit d'impôt fédéral pour une contribution à un fonds de travailleurs. Ainsi, toutes les cotisations faites au REER du Fonds de solidarité FTQ en 2016 et pour les années suivantes donneront droit au 30 % de crédits d'impôt supplémentaires (15 % au fédéral et 15 % au Québec).

Pourquoi des frais à la charge des participants pour certains travaux administratifs ?

Les frais du RRFS-FTQ sont payés par l'ensemble des participants du régime. Puisque les rentes accumulées dans le régime sont garanties, mais que l'indexation est conditionnelle à l'excellente situation financière du régime, des frais sont chargés directement aux participants qui demandent à recevoir le remboursement de la valeur actuarielle de leur rente créditée en cas de départ avant la retraite. Des frais relatifs aux calculs et à la production de relevés pour une cession de droit en cas de divorce et pour du rachat de service passé lors de la retraite sont également à la charge du participant. Cette mesure vise à augmenter les probabilités que tous les participants qui reçoivent ou qui recevront une rente du RRFS-FTQ verront cette rente être indexée selon l'augmentation du coût de la vie dans le futur.

Comité de retraite du RRFS- FTQ

565, boul. Crémazie Est
Bureau 12100
Montréal (Québec) H2M 2W3

Téléphone : 514-858-4401

Télécopie : 514-383-8001

Courriel : rfs@ftq.qc.ca

Site web: <http://rfs.ftq.qc.ca/>

Le RRFS-FTQ c'est :

(Au 31 mars 2016)

- **10 021 participants, dont 142 retraités**
- **162 groupes**
- **108 employeurs**
- **96,6 millions \$ en caisse**